

République Française
Département de l'Hérault
Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT

Date de la convocation : 14/10/2021

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°

Séance du 19 octobre 2021

60-2021

Membres en exercice : 11

Présents : 9

Absents : 1

L'An Deux Mille Vingt Un le Dix Neuf Octobre à 18 heures
 le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
 sous la présidence de M. Robert SIEGEL, Maire,

Représentés :

1

Pour :

10

Contre :

0

Abstention :

0

Présents : SIEGEL R, MORESMAU JP, HOMBERT B, THEULE JC, GILHET B,
 VEDEL P, KROGSDAHL A, STEHLE C, QUEVREUX M

Absent excusé : MINAZZO D *procuration* à MORESMAU JP

Absent : NICAISE V

**Objet : DEMANDE DE SUBVENTION A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L'HERAULT
 DANS LE CADRE DU FONDS DE CONCOURS POUR LES COMMUNES DE - 1000 HABITANTS**

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la communauté de communes Vallée de l'Hérault vote chaque année dans son budget une enveloppe financière dédiée à aider les petites communes de moins de 1000 habitants afin de réaliser des projets d'investissement.

Notre commune ayant le projet d'acquérir un micro tracteur, avec Giro broyeur ainsi qu'une remorque appropriée,

M. le Maire propose de demander une subvention la plus élevée possible à la Communauté de Communes en vue de cette acquisition.

Les services de la commune ont grande nécessité de ce matériel de voirie adapté à la spécificité des ruelles étroites de Saint Guilhem, et destiné à l'entretien du village, de ses abords immédiats ainsi que de ses espaces naturels nombreux sur la commune.

L'utilité d'un tel engin dans la gestion de crise serait également bénéfique pour notre collectivité pour amener du matériel chez les personnes vulnérables voire en cas extrême d'évacuation de la population

Des devis ont été présentés dont voici le détail :

	Montant HT
Microtracteur Solis 24cv 4x4 Option roues mixtes	
Tondeuse finition major avec roues libres	10 800.00 €
Remorque utilitaire Nordika	989.17 €
Total	11 789.17 €

Le Conseil Municipal entendu l'exposé du Maire et après

Envoyé en préfecture le 20/10/2021
Reçu en préfecture le 20/10/2021
Affiché le
ID : 034-213402613-20211019-602021-DE



Décide de demander une subvention à la CCVH la plus éligible
fonds de concours commune - 1000 habitant en vue de l'acquisition de matériel de voirie.

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le

**Le Maire,
SIEGEL R.**



MORESMAU JP. 	BRUNEL MINAZZO D. P.2. 	HOMBERT B. 	
THEULE JC. 	GILHET B. 	VEDEL P. 	
NICAISE V.	KROGSDAHL A. 	STEHLE C. 	QUEVREUX M. 